

31 janvier 2013

N° 151

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt



NAO 2013...c'est parti !

Les Négociations annuelles obligatoires débuteront le vendredi 01 février. Durant cette réunion la Direction proposera un calendrier de réunion (environ 4)...

La CGT publie son cahier revendicatif qu'elle proposera et défendra face au patron.

Cependant, la CGT portera sa principale revendication et demandera l'augmentation de la valeur du point à hauteur de 9,8322€ **car cette revendication concerne TOUS les salariés.**

En effet les salaires et TOUTES les primes sont indexés sur la valeur du point, donc dès que le point augmente le salaire et toutes les primes augmentent aussi !

Pourquoi 9,83€ ? Tout simplement, et c'est une revendication nationale de la CGT, pour que le 1er coefficient de la Convention Collective Nationale des transports urbains soit au niveau du SMIC;

Soit le Smic 1425,67/ coef 145 = 9,8322€

Pour la CGT, 2013 doit être une bonne année pour les salariés car Tisséo affiche tous les feux au vert en terme de fréquentation et de recettes.

Compte tenu de ces résultats, ce ne serait que justice pour le travail fourni, que les salariés retrouvent dans ces NAO de bonnes propositions de la direction concernant de véritables augmentations de salaire, notamment.

Cahier revendicatif CGT

1. **Point porté à 9,8322€**
2. Maintien de la clause de sauvegarde
3. Prime de vacances portée à 230 points
4. Prise en charge à 100% de la mutuelle
5. Revalorisation du ticket restaurant à 7€00 avec part patronale à 60%/part salariale 40%.
6. Complément salarial intégré au coefficient
7. Un DRC UNIQUE pour toutes les catégories professionnelles concernées avec la création d'échelon supplémentaire compte tenu de l'allongement des carrières
8. **Plus 10 pts pour les catégories ouvriers/employés**
9. Amélioration des conditions de travail pour tous les salariés
10. Prise en charge de la journée de solidarité
11. Temps partiel : Prise en charge par l'employeur de plus 10% du salaire quel que soit le temps partiel choisi
12. Prise en compte de la pénibilité par l'attribution d'un congés exceptionnel d'ancienneté de 1 CA/5ans
13. Pénibilité : Reconnaissance des spécificités professionnelles (travail de nuit-repas décalés - rythmes de travail) par l'attribution d'une 6ème semaine de congés...
14. Augmentation de la prime de quart pour les métiers du métro
15. Revalorisation de la prime d'astreinte.
16. Récupération des Fêtes en astreinte.....
17. Maintien de la dotation habillement technique à 1000 pts (hors entretien des tenues).

Basso cambo... Air france

Il semblerait qu'il n'y ai pas qu'Air France qui « s'envoie en l'air » .

650 000€ pour construire une passerelle, oui vous avez bien lu, qui servira à construire la passerelle piéton entre le nouveau siège de l'Épic Tisséo (ancien bâtiment d'Air France) et le Garage Atelier de Basso Cambo.

MERCI l'argent public !!!

N'y aurait-il pas d'autres solutions moins coûteuses pour permettre aux salariés de Basso cambo d'aller notamment se restaurer?

Et cette somme ne pourrait-t-elle pas être mieux répartie notamment pour améliorer les conditions de travail, favoriser l'emploi qualifié et pérenne, augmenter le pouvoir d'achat des traminois mais aussi pour améliorer la qualité du service public ?

Comment et pourquoi dilapider autant d'argent public dans un projet « passerelle » et prétexter

qu'il n'y a pas d'argent quand il s'agit d'améliorer les conditions de travail ou de créer un portillon permettant l'accès direct du parking employé au site du métro ou d'embaucher un salarié du Matériel roulant en CDI par exemple?

Ce n'est pas la crise ni l'austérité pour certains, par contre ce sont toujours les mêmes, **les salariés**, qui doivent subir les restrictions, la précarité, les destructions sociales, les remises en cause du Code du travail...etc..

La CGT déplore une fois de plus que toutes les décisions soient prises sans aucune concertation avec les organisations syndicales et considère que cette solution « coûteuse » est inacceptable.

Pour la CGT, les salariés ne doivent pas payer les mauvaises décisions politiques, car il y a fort à parier que dès l'ouverture des NAO 2013 la Direction nous jette à la figure que dans le contexte actuel, il n'y aurait pas d'argent à Tisséo...pour les gueux...mais bien l'opulence pour les bourgeois !!!

LIGNE 59...

Et plus particulièrement l'Arrêt Saint-Gobain ou l'arrêt du salaire de la peur !

Depuis de longues dates, les élus CGT informent la Direction de la dangerosité pour sortir de cet arrêt.

En effet celui-ci se trouve à quelques mètres d'un virage et à la sortie d'un rond point...bref aucune visibilité pour sortir en sécurité sur la D820, l'ancienne RN20, la route de Paris.

La Direction, et cela l'arrange, se réfugie derrière les propos du Conseil Général qui ne souhaite pas mettre un arrêt pleine voie sur la RN20, pour soi disant, ne pas faire de ralentissement.

Pour info, le nouveau feu rouge installé au niveau de la gare de Lacourtenourt crée des bouchons ENORMES dans les deux sens de circulation !!! Mais cela ne pose aucun problème du moment ou l'on fait « plaisir » à l'entreprise qui l'a demandé.

Mais alors pourquoi la demande d'une entreprise est prise en compte pendant que celle de Tisséo est refusée?

Peut être qu'à Tisséo la Direction et ses « meilleurs » disciples préfèrent les points et le salaire qui va bien plutôt que de prendre les responsabilités et le courage d'affronter les élus politiques pour imposer les décisions favorables pour assurer la sécurité des conducteurs et des usagers.

La CGT regrette une fois de plus que les remontées du terrain soient méprisées, mais pour la Direction tout ce qui vient du bas est sans importance.

Par contre le jour ou surviendra un accident grave la direction avec ses même cadres « zélés » casseront le conducteur car bien sur, eux, ne seront en rien responsable.

Par contre ce jour là, la CGT prendra ses responsabilités et sachez messieurs que vous ne resterez pas anonymes ainsi que vos « amis » politiques.

Prime d'intéressement ou pas ?

Oui une prime d'intéressement est possible même en Régie Epic contrairement aux dires de certains !

Par contre, le budget de l'Epic Tisséo construit juridiquement pour être amener à l'équilibre ne permettrait pas aujourd'hui de créer un tel accord...car les économies réalisées sont reversées au SMTC, lequel peut réinvestir pour le développement des transports.

Là où le bas blesse c'est qu'un patron, quel qu'il soit, ne met jamais tous ses œufs dans le même panier.

Lorsqu'un accord d'intéressement est construit le patron s'arrange dans un premier temps pour réduire les augmentations de salaire (NAO) à leurs plus simples expressions.

Dans un deuxième temps il construit des critères difficilement mesurables

(Consommation gasoil, utilisation du papier, de pièces mécaniques, ponctualité-régularité, absentéismes...) pour ne verser que le strict minimum, voire RIEN, aux salariés !

De plus, bloqué* pendant 5 ans cet argent sert les financiers pendant que le salarié attend de vraies augmentations de salaire. (* Elle peut être débloquée pour des situations exceptionnelles).

Pire cette prime n'est pas soumise à cotisation sociale privant les organismes sociaux de ressources (Sécurité sociale, caisse de retraite...!!!)

Attention aussi sur le fait qu'un intéressement n'est pas un acquis et donc le patron en fait ou lui fait dire ce qu'il veut.

La CGT se battra comme chaque année pour que tous les traminots aient de véritables augmentations de salaire par la revalorisation du point notamment et cela est mesurable tous les mois sur la feuille de paye.

Basso Cambo = PV !!!

La direction refuse toujours d'aménager une place de parking sur la gare d'échange de Basso Cambo pour les conducteurs OBLIGÉS d'effectuer une relève en ligne.

PIRE, la Direction menace de distribuer un PV à un conducteur, à un collègue de travail, qui vient se garer pour bosser ! Du jamais vu !!!

La Direction est tombée bien bas !

La CGT a demandé que toutes les équipes fassent dépôt/dépôt pour éluder le problème...

Bien entendu la Direction refuse et préfère mener sa campagne « haineuse » contre un honnête travailleur !

La CGT conseille aux conducteurs, obligés de garer leur véhicule à Basso pour effectuer une relève en ligne, d'amener le PV gentiment distribué par un agent assermenté, à M.BODIN.

La CGT accompagnera les salariés dans cette démarche pour faire entendre raison à la Direction et lui expliquer que ce n'est pas de gaieté de cœur qu'un conducteur se gare à Basso mais dans l'obligation par respect d'un TM imposant une relève en ligne !

Encore une fois ce n'est que par l'action que les conducteurs seront entendus.

Colis de Noël

Cette année les gestionnaires du Comité d'Entreprise ont décidé d'ouvrir les commissions aux organisations représentatives.

Lors de la distribution des colis de Noël, de la cave à vin ou des chèques cadeaux, des membres CGT ont été conviés par les gestionnaires du Comité d'Entreprise.

La CGT remercie toute l'équipe, mais plus parti-

culièrement ses membres CGT, qui durant des mois ont participé à l'élaboration du colis mais aussi ont assuré sa distribution auprès des traminots.

Il s'agit de J.Y.Corbin et de R.Koch, respectivement conducteur et carrossier...

Nos deux camarades continueront cette année à œuvrer pour un colis de qualité et mettront leur service à disposition pour le plus grand bonheur des traminots. Merci à eux !

METRO BASSO CAMBO ou Ensemble la lutte paye !

La CGT tient à féliciter les salariés qui se sont mobilisés majoritairement le mercredi 23 janvier au petit matin pour défendre l'emploi.

En effet, une avancée significative a été faite concernant l'avenir d'un jeune en CDD dont le contrat prenait fin en février.

Suite à la négociation, nous avons obtenu la prolongation du CDD de 6 mois, aussi l'examen de son passage en CDI pendant cette période et la possibilité d'évaluer la situation professionnelle de l'agent début avril.

Tout cela n'aurait pas pu être fait sans le formidable mouvement de solidarité et l'opinion favorable à l'action.

En effet, au-delà des agents du MR directement concerné par le problème, la question de la précarité de l'emploi qui était posée avec force par la CGT a trouvé un écho dans tous les services de la régie, toutes catégories professionnelles confondues.

La CGT reste une force de proposition afin de permettre la pérennité de l'emploi et l'embauche en CDI des jeunes tramainots.

Restons vigilants, et luttons ensemble

Infos Ligne 34

Le projet d'un nouveau TM pour le mois de mars, période printanière propice à la fleuraison, voit 2 mauvaises herbes sortir du sol de la ligne 34.

En effet, 2 équipes à coupures d'après-midi ont bourgeonné pendant que les conducteurs prenant la mouche ou les abeilles, contre cette floraison antisociale, les refusent en bloc.

A la demande des titulaires du 34, dans le respect de leur volonté d'une intersyndicale (le syndicat SUD peut être dans un esprit de compétition et FO ne voulant pas froisser le « grand frère », ont décliné l'invitation.) les syndicats CFDT et CGT ont déposé une notification le 15/01 pour négocier avec la Direction.

De cette réunion est ressorti un nouveau projet de TM donnant le choix aux collègues : la Peste ou le Choléra...

Jugez vous-même : de 2 coupées d'après midi on passe à 1 ; Création d' une coupée matin; Création d'une file matin dont les horaires laisse rêveur (7h50—15h00)

Les conducteurs se sont d'ores et déjà procurer auprès de la CGT et de la CFDT l'antidote : la grève et la mobilisation !!!

Selon le service Méthode qui nous parle de Marketing Politique, les cahiers des charges du SMTC tendent à modifier l'offre de service avec des horaires finissant de plus en plus tard.

Par contre est ce que le SMTC a demandé aux méthodes et à M. Bodin de dégrader volontairement les conditions de travail des conducteurs ?

La CGT considère que si c'est une bonne chose d'améliorer le service public c'est inacceptable de rejeter la responsabilité sur les élus du SMTC et de dégrader volontairement les conditions de travail pour augmenter la rentabilité et la productivité.

Très mécontents de ces négociations, les conducteurs du 34 ont demandé à la CFDT et la CGT de déposer le préavis de grève le 24/01 dernier.

Lors de cette ultime réunion la Direction a eu l'audace, face à la grogne des conducteurs, de menacer de remettre le premier projet (avec les 2 COPM).

Soucieuse de trouver une issue, l'intersyndicale CGT/CFDT a proposé à la Direction de nouvelles pistes à étudier pour sortir de cette situation conflictuelle ...La Direction nous tiendra informé.

La CGT/CFDT vous tiendront informé des suites éventuelles à donner et conseille aux conducteurs titulaires et voltigeurs de rester vigilant et de remplir les IG...au cas ou !

En attendant attention aux colporteurs critiquant les syndicats (eux même adhérent à un syndicat FO pour ne pas le nommer !?) qui ne seraient là uniquement que pour mener les conducteurs à la grève et dans le MUR!!!???

Infos dernière: la Direction informe que FO n'a pas déposé d'alarme sociale pour le 34 et n'a en rien réglé les problèmes contrairement à ce qui est écrit dans leur dernier tract...!